



Madame, Monsieur,

Lors du renouvellement du conseil municipal le 15 mars 2026, vous nous avez renouvelé votre confiance et votre soutien et, au nom de tous les élus, je vous adresse mes plus chaleureux remerciements. Ce résultat nous honore et surtout nous oblige !

Cette mandature, qui sera la dernière pour ma part, sera rythmée par un défi majeur : Endiguer la chute démographique...

Abordé à de maintes reprises dans mes différents éditos du bulletin municipal, preuve si besoin en était de l'importance à mes yeux de cette problématique, ce sujet mérite notre mobilisation collective et nécessite de faire feu de tout bois.

A la lecture de nos différentes éditions, force est de constater qu'avec une douzaine de décès par an et seulement la naissance de trois à quatre enfants, la baisse du nombre d'habitants se poursuit inlassablement et finira par impacter la vie économique et sociale de notre territoire rural.

Nos moyens d'actions portent sur la vente de terrains à bâtir, la location des logements vacants, la rénovation et la remise sur le marché locatif des maisons inoccupées, la préservation de nos commerces, l'attractivité du village et sa dynamique vie associative...

Pour ce faire, la pression fiscale sur les logements vacants sera renforcée pour inciter les propriétaires à valoriser leur patrimoine bâti, les attestations d'exonération de ces taxes ne seront plus délivrées par la municipalité, les aides à la rénovation seront renforcées, etc...

Très récemment, l'inspection académique nous a notifié la suppression d'un poste d'enseignant de l'école primaire dès la prochaine rentrée scolaire, et ceci en raison du trop faible prévisionnel nombre d'enfants. Concrètement, cela signifierait que nos deux classes restantes fonctionneraient à quatre niveaux, choix que nous contestons avec force et conviction !

Nous savons que cette décision unilatérale peut être remise en cause jusqu'au premier jour de la rentrée avec un comptage des élèves sur site. A ce jour, nous manquons de quelques enfants pour pouvoir espérer le retrait de cette décision.

Avec les parents d'élèves, nous sommes mobilisés pour infléchir cette logique purement budgétaire menée par l'Etat, qui envisage même de ne plus solliciter l'avis des maires pour mettre en œuvre leur plans de regroupements des écoles sur les seuls bourgs centres, comme Sarre-Union, Diemeringen ou encore Herbitzheim.

Mais pour obtenir gain de cause, nous avons besoin du soutien indéfectible des parents des enfants actuellement scolarisés dans la commune et aussi de ceux ayant fait le choix de les inscrire dans une autre école.

Comme cela risque de se jouer à un enfant près, chaque initiative individuelle de changement d'école serait pénalisante pour l'avenir de nos écoles. Nous comptons sur votre sens de l'intérêt collectif.

Ensemble, sauvons nos écoles !

Le maire,
Simon SCHMIDT

ETAT-CIVIL

Décès

Entre le 16 octobre 2025 et le 25 avril 2026



Il y a quelque chose de plus fort que la mort : la présence des absents dans la mémoire des vivants.

Jean d'Ormesson

Octobre 2025

Mr Kalis Bernard,

83 ans, décédé le 24 octobre à Oermingen

Ayant demeuré au 18 rue des Lilas

Novembre 2025

Madame Ludmann Née Gapp Marie-Thérèse,

89 ans, décédée le 08 novembre 2025 à Sarralbe

Ayant demeurée au 22 rue de Herbitzheim

Décembre 2025

Monsieur Dahlet Emile,

Adjoint au Maire de 1983 à 1995

91 ans, décédé le 2 décembre 2025 à Oermingen

Ayant demeuré au 29 rue de la Mairie

Monsieur Bloesing Théo,

Conseiller Municipal de 1989 à 2001

1^{er} Adjoint au Maire de 2001 à 2017

Adjoint au maire honoraire depuis 2017

83 ans, décédé le 15 décembre 2025 à Oermingen

Ayant demeuré au 7 rue des Lilas

Janvier 2026

Madame Lenhard Née Dallem Josiane

85 ans, décédée le 21 janvier 2026 à Sarreguemines

Ayant demeurée au 15 rue des Romains

Monsieur Stephanus Hubert,

72 ans, décédé le 30 janvier à Sarreguemines

Ayant demeuré au 2 rue du Muguet

Mars 2026

Madame Kormann née Kiefer Agnès

78 ans, décédée le 23 mars 2026 à Ingwiller

Ayant demeuré au 40 rue des Alliés



ETAT-CIVIL

Naissance



« Le berceau contient plus de promesses que le tombeau ne contient de souvenirs ».

Victor Hugo

PELLETIER Naomi

Née le 06 janvier 2026 à Sarreguemines

Fille de Mme MELLINGER Olivia et Mr PELLETIER Jehan

Demeurant, 12 rue de Sarre-Union

Mariage



« On ne naît pas amoureux, on le devient ».

Simone de Beauvoir

Le 21 février 2026

Se sont unis par le mariage,

Mme SCHMITT Laura et Mr LADRUZE Alexandre



FETE DE L'ARMISTICE DU VENDREDI 8 MAI 2026



Programme de la commémoration :

10 H. 00 : Rassemblement des sociétés locales sur la place du Maréchal Leclerc,

10 H. 15 : Lever des couleurs, dépôt d'une gerbe, allocution...

10 H. 30 : Défilé vers le Café Restaurant « Chez Stéphanie ».

11 H 00 : Vin d'honneur

La musique municipale d'Oermingen et leurs amis musiciens de Rohrbach-les-Bitche animeront la cérémonie et le défilé, sous la protection des sapeurs-pompiers...

Cette cérémonie sera rehaussée par la participation des enfants de l'école primaire et du Souvenir Français...

Cordiale invitation à tous...

ETAT-CIVIL



Le véritable accueil est celui qui fait sentir à l'autre qu'il est attendu.

Albert Schweitzer

Mme LEHNERT Agnès au 2, rue de l'Etang

Mr TOUVRON Audric au 9, rue de la Mairie

Mr LAGUERRE Francois au 9C, route de Dehlingen

Mme PETER Laura et ses enfants Luna, Hayleana, Kenzo au 23, rue des Alliés

Mr GUEZARD Jean-Marie au 3 rue du Moulin

Mr REPERT Jacqui au 19A rue de Sarre-Union

Mr ABRUZZO Jérémy au 5 rue des Lilas

Mme GUINEBERT Cathy, Mr SCHICKNER Patrick au 18 rue de Herbitzheim

Bienvenue aux nouveaux habitants

Plusieurs familles et nouveaux résidents ont choisi de s'installer à Oermingen. Nous leur souhaitons la bienvenue et espérons qu'ils trouveront dans notre village un cadre de vie agréable, paisible et convivial.

Que chacun puisse rapidement s'y sentir chez soi, découvrir la richesse de la vie locale, participer aux événements communaux et tisser des liens avec les habitants.

Toute l'équipe municipale leur adresse ses vœux de bonne installation et reste à leur disposition pour les accompagner dans leurs démarches et leur intégration au sein de la commune.



LA MUNICIPALE HONORE SES AINES



« Les personnes âgées sont la mémoire vivante de l'humanité ».
Jean-Paul II

Mr BOURDIN Louis,
85 ans le 28 octobre 2025



Mr WALTERSPIELER André,
80 ans le 10 décembre 2025

Mr KAPPES Norbert,
90 ans le 21 janvier 2026



LA MUNICIPALE HONORE SES AINES



Mme LEHNERT née KANY Monique,
80 ans le 29 janvier 2026

Mme SEMLER née DORCKEL Nicole,
90 ans le 12 février 2026



Mme BAUER née LEHNERT Lucie,
85 ans le 13 février 2026

Mr JUNG Martial
90 ans le 14 mars 1936



ANNIVERSAIRES DES PLUS DE 75 ANS

AVRIL 2026

87 Ans	Mme	Herrmann née Masseran	Liliane	21.04.1938
85 Ans	Mr	Stoffel	Bernard	20.04.1941
84 Ans	Mme	Kiefer	Odile Marie	25.04.1942
83 Ans	Mme	Kappes née Panter	Marie-Thérèse	24.04.1943
81 Ans	Mme	Ehrhardt née Blaes	Denise	09.04.1945
80 Ans	Mr	Kormann	Guy	06.04.1946
79 Ans	Mme	Bach née Schmidt	Margot	18.04.1947
79 Ans	Mme	Bauer née Noire	Michèle	26.04.1947
78 Ans	Mr	Bauer	Eric	01.04.1948
77 Ans	Mme	Jacob	Danielle	17.04.1949
75 Ans	Mme	Ichouza née Lapierre	Thérèse	05.04.1951
75 Ans	Mr	Eberhardt	Albert	25.04.1951
75 Ans	Mme	Delhinger née Pfersch	Bernadette	30.04.1951

MAI 2026

90 Ans	Mr	Schoumacher	Gilbert	09.05.1936
88 Ans	Mme	Dahlet née Andres	Frieda	16.05.1938
84 Ans	Mme	Stoffel née Nehlig	Elsa	07.05.1942
84 Ans	Mr	Bachmann	Aloyse	25.05.1942
83 Ans	Mme	Maurer née Roehn	Elfriede	06.05.1943
82 Ans	Mr	Schwartz	Bernard	10.05.1944
81 Ans	Mme	Kappes née Wendling	Marie-Madeleine	21.05.1944
80 Ans	Mme	Saam née Buring	Nicole	26.05.1946
79 Ans	Mr	Ferling	Jean-Marie	08.05.1947
79 Ans	Mme	Lang née Biebler	Lilly	28.05.1947
76 Ans	Mr	Kelhetter	René	08.05.1950
76 Ans	Mme	Becher née Hertzog	Esther	15.05.1950
76 Ans	Mme	Walterspieler née Hoffmann	Yvette	23.05.1950

JUIN 2026

93 Ans	Mr	Debès	Albert	25.06.1933
89 Ans	Mr	Lenhardt	Gustave	03.06.1937
89 Ans	Mr	Busalb	Jean	17.06.1937
88 Ans	Mme	Kolb née Hoch	Irène	24.06.1938
85 Ans	Mr	Kiefer (rue des Alliés)	Bernard	04.06.1941
80 Ans	Mr	Kiefer (rue des Romains)	Bernard	21.06.1946
78 Ans	Mr	Sadler	Denis	11.06.1948
77 Ans	Mr	Uhri	Albert	09.07.1949
77 Ans	Mr	Kappes	René	14.06.1949
77 Ans	Mr	Gapp	Laurent	23.06.1949
77 Ans	Mr	Bauer	Rodolphe	28.06.1949
76 Ans	Mme	Muller née Blaes	Arlette	01.06.1950
76 Ans	Mme	Debès née Bischoff	Marie-José	08.06.1950
76 Ans	Mme	Riss née Bauer	Angèle	14.06.1950
75 Ans	Mr	Geyer	Gilbert	12.06.1951

ANNIVERSAIRES DES PLUS DE 75 ANS

JUILLET 2026

87 Ans	Mr	Helleisen	Paul	21.07.1939
85 Ans	Mr	Klein	Alfred	06.07.1941
85 Ans	Mme	Ehrhardt née Peifer	Rosine	11.07.1941
84 Ans	Mr	Hoffmann	Albert	03.07.1942
84 Ans	Mme	Bauer née Quirin	Lydia	23.07.1942
82 Ans	Mr	Lieb	Georges	20.07.1944
80 Ans	Mme	Kiefer née Lehnert	Liliane	04.07.1946
80 Ans	Mme	Schneider	Marie-Madeleine	04.07.1946
80 Ans	Mme	Kalis née Lang	Aliette	05.07.1946
79 Ans	Mr	Sanchez	Alphonse	22.07.1947
77 Ans	Mme	Hoffmann	Yolande	12.07.1949
76 Ans	Mr	Schreiner	Jean-Paul	26.07.1950
75 Ans	Mme	Ehrhardt née Wittmann	Ginette	16.07.1951
75 Ans	Mr	Sanchez	Yves	28.07.1951

AOUT 2026

89 Ans	Mr	Kiefer	Alain	16.08.1937
87 Ans	Mme	Buck née Schmitt	Irène	25.08.1939
82 Ans	Mr	Debès	René	01.08.1944
81 Ans	Mme	Debès née Schmitt	Denise	26.08.1945
80 Ans	Mr	Schmitt Joseph	Joseph	24.08.1946
79 Ans	Mr	Orditz	Jean-Marie	15.08.1947
78 Ans	Mr	Faber	Gabriel	29.08.1948
76 Ans	Mme	Lang née Puig	Marie-Josée	25.08.1950
75 Ans	Mme	Kiefer née Hertzog	Joséphine	07.08.1951
75 Ans	Mr	Boos	Patrice	07.08.1951
75 Ans	Mme	Denis née Mardine	Jeannine	17.08.1951
75 Ans	Mr	Nusslein	Paul	30.08.1951

SEPTEMBRE 2026

94 Ans	Mme	Schmitt née Altmeyer	Mathilde	16.09.1932
93 Ans	Mme	Schmitt née Steiner	Yvonne	24.09.1933
89 Ans	Mme	Debès née Glatz	Marie-Claire	17.09.1937
88 Ans	Mme	Kappes née Kappes	Astride	15.09.1938
87 Ans	Mme	Helleisen née Bontemps	Marie	07.09.1939
82 Ans	Mr	Frat	René	07.09.1944
81 Ans	Mme	Lieb née Hoch	Lucie	03.09.1945
81 Ans	Mr	Gerber	Gérard	05.09.1945
78 Ans	Mr	Muller	Gilbert	07.09.1948
78 Ans	Mr	Anthony	Gustave	25.09.1948
78 Ans	Mme	Schwartz née Schmitt	Christiane	26.09.1948
75 Ans	Mr	Kappes	Daniel	05.09.1951
75 Ans	Mr	Klein	Gérard	06.09.1951



SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 DECEMBRE 2025

1. Adoption du procès-verbal de la séance du 14 octobre 2025

Le PV de la séance du 14/10/ 2025 est adopté.

2. Débats d'orientations budgétaires 2026

Les élus dressent la liste des projets qui pourraient faire l'objet d'une inscription au budget primitif 2026 :

- Aménagement d'une Forêt Sanctuaire.
- Valorisation et aménagement du Jardin Stengel.
- Replantation en forêt communale.
- Diagnostic énergétique de l'éclairage public.
- Remplacement des ampoules de l'éclairage public par des leds.



- Création d'un « Pumptrack » sur les anciens terrains de tennis.
- Enfouissement des réseaux aériens et réfection de la rue de Herbitzheim.
- Valorisation et aménagement du Jardin St Rémy.

3. Cession de terrains à bâtir

Le conseil municipal valide la cession de trois terrains à bâtir du lotissement « La Colline du Hohberg 2 » aux conditions suivantes :

Acquéreurs	Réf. du lot	Réf. parcelle	Superficie	Prix TTC
Mme CAMBON Laurie	Lot n° 01	Sect 7 n° 339	5,43 ares	30.136,50 €
SCI DLM M. CAMBON Thierry	Lot n° 02	Sect 7 n° 340	5,43 ares	30.136,50 €
M. CAMBON Thierry et Mme CAMBON Katia	Lot n° 06	Sect 7 n° 344	5,50 ares	30.525,00 €

4. Publication d'un appel d'offre pour l'aménagement d'un Pumptrack

Ce point est reporté à une séance ultérieure du conseil municipal.

5. Gestion des ressources humaines

Le conseil municipal prend acte de la prolongation du contrat à durée déterminée de Mme GROSSE Anne, attachée territoriale à temps partiel, du 01 janvier au 31 décembre 2026.

6. Evolution statutaire du SDEA

Le conseil municipal émet un avis favorable sur la procédure d'obtention du statut d'Etablissement Public Territorial de Bassin (EPTB) engagée par le SDEA Alsace - Moselle.

7. Validation de l'état d'assiette 2027 de la forêt communale

En application de l'aménagement forestier en vigueur, le conseil municipal adopte l'état d'assiette 2027 préconisé par les services de l'ONF.



8. Un référent déontologue pour les élus

Le conseil municipal valide la mise en place et désignation d'un référent déontologue et autorise le maire à signer la convention avec le CDG 67.

9. Aide à la valorisation du patrimoine bâti

Une aide financière de 800 € est accordée à la famille BOOS suite aux travaux de rénovation de la toiture de leur maison d'habitation.



10. Modifications budgétaires

Les modifications budgétaires du budget principal 2025 préconisées par le maire sont validées par le conseil municipal.

11. Divers

Les conseillers municipaux évoquent les points suivants :

- Organisation de la fête des aînés et de la cérémonie des vœux du maire.
- Installation d'un radiateur dans le local du club de l'amitié au sous-sol de la salle polyvalente.
- Evaluation des zones d'ombre de l'éclairage public (rue du Moulin).

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JANVIER 2026

1. Adoption du PV du 09 décembre 2025

Le procès-verbal de la séance du 09 décembre 2025 est adopté.

2. Attribution des travaux du Jardin Stengel

Le marché des travaux d'aménagement du Jardin Stengel est attribué sur les bases suivantes :

- Lot 1 : Marbrerie Ets Marbrerie DECKER de Diemeringen pour un montant total HT de 49.629 €



- Lot 2 : Aménagement paysager Ets Albert KEIP de Morhange pour un montant total HT de 54.432,57 €.

Le maire est autorisé à signer et notifier les deux actes d'engagement.

3. Attribution des travaux de la Forêt Sanctuaire

Le conseil municipal attribue le marché des travaux d'aménagement de la Forêt Sanctuaire à l'Ets « La Couleur des Jardins » de Forbach pour un montant total HT de 93.000 €.

Le maire est autorisé à signer et notifier l'acte d'engagement.

4. Adoption de devis

Les devis suivants, émanant de l'entreprise WENDLING de Weislingen, sont validés :

- Réparation de la conduite d'évacuation des eaux pluviales du parking du cimetière pour un montant HT de 2.332,80 €.
- Réfection du chemin desservant la Forêt Sanctuaire pour un montant HT de 3.472 €.
- Démolition des deux anciens terrains de tennis avec évacuation des matériaux pour un montant HT de 5.800 €.

5. Adoption du projet du Pumptrack

Le conseil municipal valide le projet technique du Pumptrack, adopte le plan de financement avec un budget prévisionnel de 140.000 € HT et engage la procédure d'appel d'offre à procédure adaptée.



6. Gestion des ressources humaines

Le conseil municipal prend acte des recrutements suivants pour le périscolaire :

- Mme Ema EHRHARDT, CDD du 16 au 20 février 2026, 35 heures hebdomadaires.
- Mme Sabine LANDINI, CDD du 22 au 27 février 2026, 35 heures hebdomadaires.
- Mme Justine WATEL, CDD du 01 mars au 30 juin 2026, 8 heures hebdomadaires.

7. Participation au portage de repas

La participation au portage de repas est revalorisée de 10 cts par repas :

	2025	2026
Tarif 2	1,70	1,80
Tarif 3	1,25	1,35

8. Motion pour l'accès aux urgences

Les élus adoptent la motion portant demande d'autorisation à transporter les patients pris en charge par les services de secours, le SAMU ou le Service d'Incendie et de Secours vers l'établissement hospitalier le plus proche, quel que soit le département, afin de garantir les meilleurs délais de prise en charge.

9. Refacturation de la contribution au Service d'Incendie et de Secours

La contribution au Service d'Incendie et de Secours est refacturée à l'administration pénitentiaire pour un montant total de 5.037,54 € au titre de la population des 212 détenus.

10. Versement d'une subvention

Une subvention de 810 € est attribuée à l'association « Le Sourire de Clémence » pour la confection des sachets de biscuits distribués lors de la fête des Aînés.

11. Aide à la valorisation du bâti



Une aide de 232,- € est accordée à la SCI « Le Blanc » pour la rénovation de la toiture de la maison sise 7, rue des Alliés.

12. Divers

Les conseillers municipaux évoquent les points suivants :

- Augmentation du tarif des repas livrés au périscolaire différée au 01 septembre 2026,
- Report de la présentation des résultats du diagnostic de l'éclairage public.

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 FEVRIER 2026

1. Adoption du procès-verbal de la séance du 20 janvier 2026

Le procès-verbal de la séance du 20 janvier 2026 est adopté.

2. Adoption du compte administratif 2025 du budget annexe du périscolaire

Le conseil municipal adopte le compte administratif 2025 du budget annexe du périscolaire pour un montant total en dépenses de 89.206,04 € et de 92.326,79 € en recettes, soit un excédent de 3.120,75 €.

3. Adoption des comptes de gestion 2025 du Trésorier du périscolaire

Le compte de gestion 2025 du Comptable est approuvé sans réserve, ni remarque.

4. Adoption du budget annexe 2026 du périscolaire

Le budget annexe 2026 du périscolaire est adopté en équilibre à hauteur de 100.000 € en dépenses et en recettes de fonctionnement.

5. Adoption du devis d'assistance à maîtrise d'ouvrage du Jardin Stengel

L'assistance à maîtrise d'ouvrage pour les travaux d'aménagement du Jardin Stengel est confiée au Bureau d'études « J com Jardin » pour un montant HT de 3.434,66 €.

6. Assistance à maîtrise d'ouvrage de la Forêt Sanctuaire

L'assistance à maîtrise d'ouvrage pour les travaux d'aménagement de la Forêt

Sanctuaire est confiée au Bureau d'études « J com Jardin » de Harskirchen pour un montant HT de 2.479,38 €.



7. Bilan énergétique de l'éclairage public

Le conseil municipal prend connaissance du bilan énergétique et économique de l'éclairage public et du retour sur investissement avec l'installation de nouveaux luminaires à leds, permettant la variation nocturne de l'intensité.

8. Programme des travaux sylvicoles

Préconisé par les services de l'ONF, le programme des travaux sylvicoles 2026 est validé pour un montant estimatif de 15.590 € HT, comprenant des travaux de cloisonnement



et de dégagement de plantations. Les honoraires de l'ONF se chiffrent à 1.739,27 €.

9. Gestion des ressources humaines

Le conseil municipal prend acte du renouvellement des contrats suivants :

- Mme Ingrid MABILLE, agent technique, CDD prolongé du 02/03/26 au 31/08/2026 à raison de 20 H / semaine.
- Mme Modwène BRONET, secrétaire générale de mairie, CDD à temps complet prolongé du 17/02/26 au 16/02/28.

10. Adoption de devis

Les travaux de remise en état des grilles avaloirs de la rue de Sarre-Union sont confiés à l'Ets Rauscher pour un montant HT de 2.259,60 €.

11. Projet de création d'une micro-crèche

La Communauté de communes de l'Alsace-Bossue a émis un avis favorable pour la création d'une micro-crèche de 12 places dans les locaux de l'ancien lycée Ste Thérèse, qui pourrait ouvrir ses portes à partir de la prochaine rentrée scolaire.

12. Divers

Les points suivants sont évoqués :

- Lancement le 12 février 2026 de l'atelier sur les maisons inhabitées, en partenariat avec l'Ecole d'architecture de Strasbourg et le Parc Naturel Régional des Vosges du Nord, dont les travaux se poursuivront jusqu'à la mi-juin 2026.
- Bilan du recensement de la population, qui confirme la forte chute démographique...

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 MARS 2026

1. Installation du Conseil

La séance a été ouverte par M. Paul Nusslein, doyen d'âge, qui a déclaré les conseillers installés dans leurs fonctions. Mme Katia Wittmann a été désignée secrétaire de séance.

2. Élection du Maire

Après rappel des règles de scrutin, le Conseil a procédé au vote à bulletin secret.

Résultat du premier tour

- Votants : 15
- Bulletins blancs : 1
- Suffrages exprimés : 14
- Majorité absolue : 8
- Candidat : Simon Schmidt : 14 voix (« *Quatorze* »).

Mr SCHMIDT Simon a été proclamé Maire et a été immédiatement installé.

3. Élection des Adjointes

Le nombre d'adjoints au Maire est fixé à 4.

Une seule liste a été déposée, conduite par Mme Marie-Anne Schmitt.

Résultat du premier tour

- Votants : 15
- Bulletins blancs : 2
- Suffrages exprimés : 13
- Majorité absolue : 7

La liste Schmitt Marie-Anne obtient 13 voix (« *Treize* »).

Ont été proclamés Adjointes et immédiatement installés dans l'ordre suivant :

- 1er Adjoint : Mme Schmitt Marie-Anne
- 2e Adjoint : Mr Nusslein Paul
- 3e Adjoint : Mme Wittmann Katia
- 4e Adjoint : Mr Ehrhardt Manuel

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 31 MARS 2026

1. Adoption du procès-verbal de la séance du 17 février 2026

Le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 17 février 2026 est adopté.

2. Adoption du procès-verbal de la séance du 20 mars 2026

Le procès-verbal de la séance plénière du conseil municipal du 20 mars 2026 est adopté.

3. Délégation de pouvoir du maire

En application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), le conseil municipal décide de confier au maire, pour la durée du présent mandat, les délégations permettant d'assurer le bon fonctionnement de la Collectivité.

4. Délégations attribuées aux adjoints

Monsieur le maire porte à la connaissance du conseil municipal les délégations attribuées par arrêté municipal à ses adjoints, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le conseil municipal en prend acte.

5. Montant des indemnités de fonction

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de fixer l'indemnité du maire à 55,7 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique et les indemnités pour chacun des quatre adjoints ayant reçu délégation de fonction à 21,38 % de cet indice.

6. Désignation des délégués de la commune

Le conseil municipal désigne les différents délégués de la commune siégeant dans les différentes instances.

7. Désignation de la Commission d'Appel d'Offres (Délibération n° 20/26)

La commission d'Appel d'Offres est constituée par délibération du conseil municipal.

8. Commissions communales

Le conseil municipal décide de créer quatre commissions internes ayant en charge des travaux préparatoires aux délibérations :

- Aménagement urbain et environnement
- Patrimoine bâti
- Vie associative et loisirs
- Communication



9. Adoption du règlement intérieur

Monsieur le maire commente le projet de règlement intérieur du conseil municipal applicable pour la durée du mandat, qui sera inscrit à l'ordre du jour d'un prochain conseil municipal pour adoption.

10. Adoption de l'avenant du lot marbrerie au marché du Jardin Stengel

L'avenant n° 1 du lot 1 « marbrerie » au marché des travaux d'aménagement du jardin Stengel, émanant de la Sté Decker, est adopté pour un montant total HT de 4.500 €.

11. Adoption de l'avenant du lot aménagement au marché du Jardin Stengel

L'avenant n° 1 du lot 2 « aménagement » au marché des travaux d'aménagement du jardin Stengel, émanant de la Sté Keip, est adopté pour un montant total HT de 6.280 €.

12. Versement d'une subvention de fonctionnement au GCSMS L'Accueil Familial du Bas-Rhin

Le conseil municipal valide le versement d'une subvention de fonctionnement, d'un montant de 60.000 €, au GCSMS L'Accueil Familial du Bas-Rhin.



13. Gestion des ressources humaines

Le conseil municipal prend acte du recrutement en CDD de deux animatrices pour le périscolaire, afin d'assurer l'encadrement des enfants pendant les quinze jours d'ouverture du centre aéré de ce printemps.

Le conseil municipal décide de créer trois postes en CDD pour surcroît d'activité au titre des opérations de recensement de la population, à raison de 60 H. par agent.

14. Divers

Les points suivants sont abordés :

- Bilan de l'Oschterputz du 28 mars 2026,



- Modalités de transfert de la tonne à lisier du service d'assainissement au SDEA...

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 AVRIL 2026

1. Adoption du procès-verbal du 31/03/26

Le procès-verbal de la séance plénière du conseil municipal du 31 mars 2026 est adopté.

2. Comptes administratifs 2025

Les comptes administratifs suivants sont adoptés par le conseil municipal :

- Budget annexe du périscolaire
- Budget annexe du lotissement
- Budget principal

Les résultats d'exécution du budget principal et des budgets annexes au 31/12/2025 sont :

Budget	Résultat au 31/12/2024	Part affecté	Résultat de l'exercice 2025	Résultat de clôture au 31/12/2025
Principal	193.813,97	7.757,98	-10.598,19	175.457,80
Lotissement	-9.969,61		-12.964,18	-22.933,79
Périscolaire	-10.988,53		-1.045,44	-12.033,97
Total	172.855,83	7.757,98	-24.607,81	140.490,04

3. Adoption des comptes de gestion 2025 du Trésorier

Les comptes de gestion suivants sont adoptés par le conseil municipal :

- Budget annexe du périscolaire
- Budget annexe du lotissement
- Budget principal

4. Affectation des résultats des budgets 2025

Les résultats des comptes de gestion de l'exercice 2025 suivants sont affectés par report sur l'exercice 2026 :

- Budget annexe du lotissement
- Budget principal

5. Vote des taux 2026 des taxes locales

Le conseil municipal décide de fixer pour 2026 les taxes directes locales selon détail figurant au tableau suivant :

Nature des taxes	Taux votés pour 2025	Taux votés pour 2026
TH	19,74	20,23
TFPB	25,80	26,45
TFPNB	56,80	58,22
CFE	21,33	21,86

6. Adoption des budgets primitifs 2026

Le conseil municipal adopte les budgets 2026 aux conditions suivantes :

- Budget annexe du périscolaire

	Dépenses totales	Résultat reporté	TOTAL
Fonctionnement	97.966,03	12.033,97	110.000,00
Investissement	-		-
	Recettes totales	Résultat reporté	TOTAL
Fonctionnement	110.000,00		110.000,00
Investissement	-		-

• Budget annexe du lotissement

	Dépenses totales	Résultat reporté	TOTAL
Fonctionnement	11.010,00	235.325,23	246.335,23
Investissement	212.391,44	-	212.391,44
		Total	458.726,67

	Recettes totales	Résultat reporté	TOTAL
Fonctionnement	246.335,23	-	246.335,23
Investissement	-	212.391,44	212.391,44
		Total	458.726,67

• Budget principal

	Dépenses totales	Résultat reporté	Total de la section
Fonctionnement	1.135.993,38		1.135.993,38
Investissement	1.017.830,64	61.942,77	1.079.773,41
	Recettes totales	Résultat reporté	Total de la section
Fonctionnement	1.022.321,74	113.671,64	1.135.993,38
Investissement	1.079.773,41		1.079.773,41

7. Versement des subventions 2026

Le conseil municipal arrête la liste des subventions attribuées sur l'exercice 2026.

8. Contractualisation d'un emprunt

Le maire est autorisé à contractualiser un emprunt de 300.000 € avec l'organisme bancaire le mieux disant.

9. Aide à la rénovation du patrimoine bâti

Une aide de 480 € est accordée à Mr KAISER Maxime pour les travaux de rénovation des façades de la maison sise 12 rue des Romains.



10. Gestion des ressources humaines

Le conseil municipal prend acte des actes de gestion des ressources humaines :

- Embauche de Mme WATEL Justine en qualité d'agent saisonnier, à raison de 20 heures par semaine, du 07 avril au 30 juin 2026 ;



- Embauche de Mme JACOB Lya en qualité d'animatrice du périscolaire, à raison de 13 heures par semaine, du 4 mai au 03 juillet 2026.

11. Adoption du règlement intérieur du conseil municipal

Le conseil municipal adopte son règlement intérieur pour la durée de son mandat.

Liste des conseillers municipaux élus le 15 mars

SCHMIDT Simon, Maire sortant,
SCHMITT Marie Anne, Adjointe sortante,
NUSSLEIN Paul, Adjoint sortant,
WITTMANN Katia, Adjointe sortante,
MULLER Maxime, Conseiller sortant,
BUCH Marie Claire, Conseillère sortante,
FREYMANN Jean Marie, Conseiller sortant,

Liste complémentaire :

KAPPES Nadine, Conseillère sortante,
SCHMITT Michel, Conseiller sortant,
HOLZER Christelle, Conseillère sortante,
EHRHARDT Manuel, Conseiller sortant,
SCHLEGEL Adeline
BIRLOUEZ Frantz,
FRITSCH Jordane,
ROSENER Martin,

BACH Marie
NUSSLEIN ANTONIN

12. Refonte des commissions communales

La composition des trois commissions communales est validée par le conseil municipal :

- Aménagement urbain et environnement
- Patrimoine bâti
- Loisirs et communication

13. Fermeture d'une classe

Le conseil municipal adopte une motion contre la fermeture d'une classe de l'école primaire à compter de la rentrée de septembre 2026.

14. Divers

Les points suivants sont évoqués :

- Revoir le mode de calcul de la cotisation annuelle au syndicat du collège de l'Alsace-Bossue de Diemeringen,
- Participer aux commémorations du 08 mai 2026,
- Fixer la date de l'inauguration du Jardin Stengel,
- Vérifier la périodicité de la collecte des ordures des cimetières...

NOS TRAVAUX ET NOS PROJETS

Workshop “Habiter Oermingen demain”

Une journée riche d'échanges et d'espoir pour notre village !

La commune d'Oermingen a eu le plaisir d'accueillir une quinzaine d'étudiants le jeudi 12 février 2026 en première année de Master à l'École d'Architecture de Strasbourg, accompagnés de leur enseignant ainsi que d'un représentant du Parc naturel régional des Vosges du Nord.

Une belle effervescence en mairie pour lancer ce workshop consacré à l'avenir de notre village. La matinée a débuté par les mots de bienvenue de M. Simon Schmidt, qui a rappelé les défis auxquels Oermingen fait face : plus de 45 maisons inoccupées, une friche laissée à l'abandon et les récents événements climatiques (inondation) touchant la partie basse du village.

Le professeur et le représentant du Parc ont ensuite présenté les objectifs de cette journée : comprendre le territoire, écouter ses habitants, et imaginer des pistes concrètes pour revitaliser nos espaces et repenser l'habitat. Puis M. Paul Nussleïn a offert un précieux retour historique, expliquant la diversité architecturale de notre commune et les raisons de ces typologies variées.

Les étudiants ont ensuite pris la parole pour se présenter, avant de partir pour une première découverte du village, permettant à chacun de visualiser les enjeux évoqués en mairie.

Une après-midi participative et pleine d'enthousiasme

Dès le début d'après-midi, les habitants étaient invités à une rencontre informelle afin d'échanger avec les futurs architectes.

Vous avez été nombreux à répondre présent, à partager vos attentes, vos idées, vos inquiétudes mais aussi vos envies pour l'avenir de l'habitat à Oermingen.



Grâce à cette belle participation, les étudiants ont pu recueillir de nombreux contacts pour poursuivre les échanges dans les prochains jours.

Ce workshop ne se limite pas à une seule journée : les étudiants reviendront à plusieurs reprises au cours du semestre pour approfondir leurs observations, rencontrer les habitants, visiter les maisons vacantes et affiner leurs propositions.

Votre disponibilité et vos témoignages seront donc précieux tout au long de cette démarche.

Les résultats de leurs investigations et projections seront prochainement mis à votre disposition.

Travaux d'abattage d'arbres le long de la voie ferrée :

une intervention menée avec efficacité

Le lundi 16 février 2026, la commune d'Oermingen, à la demande de Réseau Ferré de France Infrapaul Rhénan a procédé à l'abattage d'arbres situés sur la parcelle AF, en bordure de la voie ferrée Sarreguemines – Mommenheim.

Ces arbres présentait un risque pour la sécurité des trains circulant sur cette ligne, rendant l'opération indispensable.

Les travaux ont été réalisés par une entreprise spécialisée, accompagnée et soutenue par les ouvriers communaux, mobilisés pour assurer la préparation du chantier, la sécurisation des abords et le bon déroulement de l'intervention. Leur présence a permis une coordination efficace et une gestion optimale des différentes phases du chantier.

L'opération, qui s'est déroulée sur l'ensemble de la journée, a entraîné par moments un ralentissement de la circulation sur la D919, malgré la mise en place d'un balisage complet et de panneaux de signalisation mis en place par le département.

La commune remercie les usagers de la route pour leur prudence et leur compréhension, ainsi que les équipes techniques — tant communales qu'extérieures — pour la qualité de leur travail.



Ces travaux contribuent à renforcer la sécurité ferroviaire et à prévenir tout incident lié à la chute d'arbres à proximité des voies.

Travaux rue de Herbitzheim

Comme vous avez pu le constater ces dernières semaines, menés sous la maîtrise d'ouvrage du SDEA, d'importants travaux sont en cours rue de Herbitzheim. Ces travaux confiés à l'entreprise WENDLING seront étalés sur six mois et se feront en plusieurs tranches incluant le réseau d'eau potable.



Les travaux en cours concernent une première tranche de renforcement du réseau eau potable afin à terme de fournir à un maximum d'habitants de la commune l'eau potable en provenance de la station de pompage située route de Kalhausen et plus celles en provenance de la station de Herbitzheim.

La mise en sécurité de la voirie, l'enfouissement des réseaux secs et le réaménagement des trottoirs feront partie d'une seconde phase de travaux en 2027.



Travaux rue de Sarre-Union



Avant

L'entreprise EUROVIA a récemment procédé à la remise à niveau des avaloirs de la rue de Sarre-Union.

En raison de leur affaissement dans la chaussée, ceux-ci présentaient un risque important d'accident pour les usagers empruntant cette voirie.



Après

Le jardin Stengel

Commencés au début du mois de mars, les travaux de réaménagement par les entreprises paysagères de l'ancien cimetière protestant, qui était à l'origine implanté dans le périmètre de l'église Stengel, sont en passe d'être achevés.

Pensé et conçu par une architecte paysagère cet espace novateur et renaturé, qui est situé au cœur du village, permettra aussi de mettre en valeur l'architecture du bâtiment culturel qui date du XVIII^e siècle.



Nous espérons qu'à l'avenir ce jardin devienne un lieu de rencontre et de partage accessible à toutes et à tous. Et nous vous invitons à vous l'approprier pleinement.



La forêt sanctuaire



Située dans le prolongement du cimetière communal de la route de Dehlingen, la forêt sanctuaire, dont les travaux sont en phase d'achèvement, permettra à court terme d'accueillir dans un écosystème pérenne les urnes funéraires des défunts.

Elle apportera dans le futur un cadre naturel aux vivants comme aux morts et permet de proposer une alternative au cimetière traditionnel.



Remise en valeur de la grotte de Lourdes

La grotte de Lourdes, située dans le jardin du presbytère, a récemment bénéficié d'une remise en valeur qui redonne tout son éclat à ce lieu apprécié des habitants.

Un grand merci à Albert Hoffmann pour son remarquable travail de restauration sur les statues de Bernadette et de la Vierge, réalisé avec une précision et une passion qui méritent d'être soulignées, ainsi qu'à son épouse, Gisèle, pour son soutien constant tout au long du projet.



Un merci tout particulier à la famille Hittinger Roland et sa femme Marie Claire, dont la participation active au fleurissement du site apporte une touche de couleur et de douceur, complétant magnifiquement l'ensemble.

A noter l'implication de l'équipe technique municipale, qui a œuvré avec savoir-faire pour la restauration de la grotte, contribuant ainsi à la mise en valeur de ce patrimoine local.

UNE NOUVELLE MICRO-CRECHE OUVRIRA A OERMINGEN A L'AUTOMNE 2026

Bonne nouvelle pour les parents d'Oermingen et alentours : la micro-crèche « **Les petites cigognes** », créée en partenariat avec le réseau de franchise Les Chérubins, ouvrira ses portes à l'automne 2026 au 4 rue des Alliés.

À l'origine de ce projet : Sandra DEHLINGER, éducatrice de jeunes enfants depuis plus de 22 ans. Elle dirige déjà deux micro-crèches du réseau Les Chérubins à Strasbourg.

« Au quotidien, je m'épanouis dans ce travail. Ce métier n'est pas un simple métier, c'est une véritable vocation », confie-t-elle.



Les petites
cigognes



Avec l'ouverture de cette nouvelle structure, Sandra DEHLINGER souhaite poursuivre son engagement auprès des jeunes enfants et de leurs familles, en s'implantant sur un territoire qu'elle affectionne.

Répondre à un besoin sur le territoire

La micro-crèche « Les petites cigognes » proposera un accueil adapté aux enfants de moins de trois ans dans un environnement chaleureux et sécurisé. La structure disposera notamment d'un espace extérieur d'environ 50 m², permettant aux enfants de profiter d'activités en plein air.

Ce projet permettra également la création de trois à quatre emplois d'auxiliaires de la petite enfance.

Pour la future gestionnaire, l'ouverture de cette structure répond avant tout à un besoin local. « Les familles des territoires ruraux rencontrent souvent des difficultés pour trouver un mode de garde. Les jeunes enfants et leurs parents ont besoin, au même titre que les autres, d'une offre de garde accessible et proche de leur domicile », explique-t-elle.

Un projet pédagogique autour des saisons et des animaux

Pour sa première année de fonctionnement (2026-2027), la micro-crèche développera un projet pédagogique intitulé « **Les animaux au fil des saisons** ».

À travers ce thème, les enfants pourront découvrir le monde qui les entoure : les saisons, la nature, la faune et la flore. Ce fil conducteur permettra à l'équipe pédagogique de proposer des activités adaptées à l'âge et au développement de chaque enfant, tout en favorisant leur bien-être et leur épanouissement.

L'année sera rythmée par différents temps forts :

- Un temps d'adaptation lors du premier mois d'accueil,
- La semaine du goût en octobre, avec des ateliers culinaires,
- Un moment festif en décembre réunissant enfants, parents et équipe,
- Et une sortie de fin d'année en juillet pour clôturer le projet.

À travers cette nouvelle structure, Sandra DEHLINGER souhaite créer un lieu de vie accueillant pour les enfants et un espace de confiance pour les familles du territoire.

Pour toute demande de renseignements complémentaires : s.dehlinger@les-cherubins.com

LE LIEN EDUCATIF

La bibliothèque

Lire, partager, rêver : la magie de la bibliothèque d'Oermingen

À la bibliothèque municipale, nous avons toujours autant de plaisir à accueillir les élèves de nos écoles.

Depuis maintenant trois ans, un petit rituel s'est installé à l'approche des vacances de Noël : grâce à la participation de Mme Tania Ehrhardt, les enfants profitent d'un délicieux jus de pomme chaud accompagné de pain d'épice.

Un moment simple, chaleureux, qui fait briller les yeux et parfume la bibliothèque d'une douce ambiance de fête.

Cette année encore, nous avons également participé avec les écoles communales aux Nuits de la Lecture, placées sous le thème « *Villes et Campagne* ».

Les enfants ont pu réaliser de jolis bricolages avec la maîtresse Nathalie et l'ATSEM Tania, avant de présenter une petite saynète préparée avec Manuel. La soirée s'est conclue autour d'une collation offerte par la commune, dans une atmosphère conviviale et joyeuse.



La bibliothèque d'Oermingen a aussi la particularité d'être l'une des premières en Alsace à avoir appliqué la gratuité totale de ses documents.

Livres, albums, BD, magazines... tout est accessible sans aucun frais, pour tous.

Pour en profiter, rien de plus simple : il suffit de passer la porte de ce lieu magnifique, ouvert à chacun, curieux, lecteur débutant ou passionné.

Pour continuer à nourrir le goût de la lecture, nous effectuons régulièrement des échanges de livres avec la BDBR de Sarre-Union, ce qui

permet de renouveler nos rayons et de proposer toujours plus de découvertes aux petits comme aux grands.

À cela s'ajoutent les acquisitions annuelles de nouveaux ouvrages, afin que chacun puisse trouver son bonheur et cultiver le plaisir de lire.

La bibliothèque reste un lieu vivant, accueillant et ouvert à tous.

Nous remercions chaleureusement les enseignants, les enfants, les bénévoles et la commune pour leur engagement et leur enthousiasme, qui font de chaque rencontre un moment précieux.

Nos horaires d'ouverture sont rappelés en dernière page de ce bulletin.

Les bénévoles.

Le périscolaire

Deux semaines riches en découvertes au centre de loisirs.

Pendant les dernières vacances, le centre de loisirs de la commune a accueilli de nombreux enfants autour de deux semaines thématiques, mêlant dynamisme, créativité et convivialité.

La première semaine, intitulée « À vos marques, prêts, jouez ! », a plongé les enfants dans un univers ludique et énergique. Tout au long de ces quelques jours, les activités se sont enchaînées au rythme de jeux intérieurs et extérieurs, de défis collectifs et de jeux de société, favorisant l'esprit d'équipe et le plaisir de jouer ensemble. Point d'orgue de la semaine : une sortie très attendue à B-fun Park à Farébersviller qui a permis aux enfants de partager un moment de détente et d'amusement dans un cadre exceptionnel.



La deuxième semaine, placée sous le thème « Artistes jusqu'au bout des doigts », a laissé libre cours à l'imagination et à la créativité des participants. Peinture, bricolage, confection de bijoux en perles ou encore ateliers cuisine ont permis à chacun d'exprimer ses talents. Cette semaine artistique s'est également enrichie d'une sortie en forêt, organisée autour d'une originale « chasse aux couleurs », invitant les enfants à observer la nature autrement.

Ces deux semaines ont une nouvelle fois illustré la richesse des activités proposées par le centre de loisirs, grâce à l'implication de l'équipe d'animation. Entre énergie débordante et créativité, les enfants sont repartis avec de nombreux souvenirs et le sourire aux lèvres.

Un beau succès qui confirme l'importance de ces temps de partage et de découverte pour les plus jeunes.

Ecole de musique intercommunale



Venez apprendre un instrument au sein de l'école de musique intercommunale de Herbitzheim/Keskastel/Oermingen qui propose des cours de trompette, clarinette, saxophone, flûte à bec, flûte traversière, baryton, trombone, batterie, piano, synthétiseur et guitare.

Chaque semaine, une équipe de professeurs enseigne l'instrument durant ½ heure par élève en cours individuel ainsi que le solfège durant 1 heure en groupe.

Les enfants âgés de 5 et 6 ans (GS et CP) peuvent suivre des cours hebdomadaires d'éveil musical pendant 1 heure. Ils se familiarisent ainsi avec la musique par l'utilisation de petites percussions, la présentation des instruments, les chants, les danses...

L'école de musique accueille non seulement les enfants mais également les adolescents, les adultes et les personnes en situation de handicap. Elle compte actuellement 33 élèves.

Afin de permettre aux élèves de montrer le fruit de leur travail, l'école de musique organise une audition annuelle. Celle-ci s'est déroulée le samedi 28 mars dernier au cercle catholique de Keskastel.

Chaque année début septembre, l'école de musique propose une matinée « Portes ouvertes ». N'hésitez pas à vous y rendre si la musique vous intéresse.

Vous pouvez également nous contacter à :

ECOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE

Herbitzheim – Keskastel – Oermingen

5A, rue du Stade – 67970 OERMINGEN

☎ 03 88 00 54 11 (répondeur) ou 06 75 43 21 08

✉ ecmoermingen@gmail.com



LA VIE ASSOCIATIVE

Football club oermingen : section jeunes

Cette première année est un réel succès : les baby-foot (garçons et filles nés en 2021 et après) s'éclatent en découvrant la pratique du football, tandis que les U6/U7 participent à des plateaux très intéressants où ils progressent clairement en apprenant à jouer ensemble.

Les enfants sont aujourd'hui quasi exclusivement originaires d'Oermingen et d'Herbitzheim.

Pour la saison 2026/2027, l'objectif est de conserver ces deux catégories et d'ouvrir une nouvelle équipe U8/U9.



Nous recherchons donc des enfants intéressés par le football :

- garçons nés entre 2022 et 2018
- filles nées entre 2022 et 2017

L'entente recherche également 2 à 3 personnes motivées pour encadrer les jeunes ; les formations nécessaires pourront être prises en charge par les clubs.

Football club Oermingen : seniors

Concernant les seniors du FC Oermingen, cette saison est une année de transition pour le club, avec une seule équipe engagée en D8. Après un début de championnat compliqué, les résultats commencent néanmoins à s'améliorer et les premières victoires pointent le bout de leur nez lors de la phase printemps.

L'objectif est désormais de redonner un nouvel élan au club, qui fêtera ses 100 ans d'existence en 2029. Pour y parvenir, le FC Oermingen souhaite reconstruire un projet sportif ambitieux en attirant des joueurs à potentiel, avec l'objectif de repartir en D5 dès la saison prochaine et de progresser en championnat et en coupes à l'horizon du centenaire.

Pour réussir ce projet, le club aura besoin de tout le monde : de joueurs motivés souhaitant s'inscrire dans cette dynamique, mais aussi du soutien des habitants du village, invités à venir encourager l'équipe et à participer à faire vivre le club autour du terrain.



Sourire de Clémence

La fin d'année 2025 a offert à l'association Sourire de Clémence un semestre particulièrement intense, marqué par des élans de générosité, de musique, de partage... et par de beaux moments de convivialité au cœur même de nos villages. Une fois encore, la mobilisation autour de Clémence a démontré la force d'un territoire uni et profondément solidaire.

Le temps fort de ces derniers mois fût sans conteste le concert caritatif du 1er novembre 2025, organisé à Rohrbach-lès-Bitche par l'association // Canto. Plus de 300 personnes ont répondu présentes pour soutenir l'association. Une soirée vibrante, portée par des voix magnifiques, une salle comble et une émotion palpable du début à la fin. Ce moment restera gravé comme un symbole puissant de fraternité et d'espoir.

Ce concert a réuni de jeunes talents ayant participé à l'émission *The Voice*, qui ont répondu avec enthousiasme et générosité à l'appel d'// Canto.

Leur présence a donné à la soirée une énergie exceptionnelle, mêlant fraîcheur, talent et émotion. Clémence entretient d'ailleurs un lien tout particulier avec Loan, l'un de ces jeunes artistes, dont la bienveillance et la sensibilité ont profondément touché le public.



Cette jeunesse engagée, simple et lumineuse, force l'admiration.

En décembre, l'association a renoué avec une tradition désormais bien ancrée : la vente de bredeles. Grâce à l'engagement des bénévoles et au soutien fidèle des habitants, cette action a une nouvelle fois rencontré un beau succès. Chaque petit sachet vendu est un geste qui compte, un sourire offert, une pierre de plus à l'édifice de la solidarité.

L'association a également eu la joie de recevoir un don du Rotary Club, un soutien précieux qui permettra de poursuivre les actions menées pour accompagner Clémence dans son combat contre la maladie.

À ces moments forts se sont ajoutés deux rendez-vous qui ont animé la fin d'année dans nos villages :

- Le Marché de Noël d'Oermingen, organisé le 29 novembre 2025 par Dominique Lizzi et Geneviève Bachmann, a rassemblé habitants, artisans et visiteurs dans une ambiance chaleureuse et lumineuse. Un événement qui, au-delà de la magie de Noël, a permis de renforcer encore les liens entre les habitants.
- Le traditionnel vin chaud, proposé le samedi 13 décembre par la mairie voisine et les commerçants de Kalhausen, a lui aussi offert un beau moment de convivialité. Autour d'un verre fumant, les échanges, les sourires et la simplicité des rencontres ont rappelé combien ces instants partagés comptent dans la vie de nos villages.

L'association Sourire de Clémence adresse un immense merci à toutes les personnes qui, de près ou de loin, contribuent à illuminer le quotidien de Clémence et de sa famille.

Ensemble, nous faisons bien plus que soutenir : nous faisons rayonner l'espoir.

Le comité.

Photo club Oermingen

Fort d'une trentaine de membres, le Photo Club d'Oermingen a tenu son assemblée générale ordinaire il y a peu sous la présidence de Claude BORTOLUZZI au Café Restaurant Chez Stéphanie à Oermingen.

2025 Le club a eu une activité soutenue et une bonne participation grâce à une présence des membres. Merci à vous

Quelques dates et faits marquant 2025 :

- 19/20 octobre 2025 : Exposition annuelle accompagnée de deux invités :

Mr Johan CHERVAUX et Mr Roland LETSCHER

Exposition des membres du Photo Club

Avec quelques 600 visiteurs, notre exposition a rencontré un franc succès grâce aux membres du Club qui ont assuré tout du long.

Enfin mes remerciements à vous toutes et tous qui vous êtes relayés tout au long du vendredi au lundi soir afin de permettre la réussite de l'évènement...Chapeau bas.

- 21/11/2025, soirée Beaujolais Nouveau qui est aujourd'hui une institution au sein du PCO grâce à nos amis Guylaine, Jean Marc et Thierry 1 (le trio du 5...7). Merci
- 05/12/2025 Soirée vin chaud
- Les vœux de la municipalité le 9 janvier 2026

Nouveauté 2026 :

- Installation du studio photographique au sein d'un local partagé avec la commune d'Oermingen.

Le Président remercie l'ensemble des membres pour leur implication tout au long de de l'année et tout particulièrement pour l'important travail photographique réalisé. Chaque membre cultive des connaissances et des approches photographiques diverses et variées, et c'est l'union et la réunion de ces différences qui fait la force du Club.

A ce titre nous nous efforçons de toujours nous renouveler lors des séances et de tout mettre en œuvre pour impliquer chacune et chacun afin d'atteindre les standards de notre exposition annuelle, toujours saluée par les photographes amateurs.

L'examen des finances du Club laisse apparaître une situation financière saine qui a permis d'importants investissements en matériel nécessaires au bon fonctionnement du Club. A ce titre le Club remercie la Collectivité Européenne d'Alsace ainsi que la Commune d'Oermingen pour leur soutien et les subventions accordées.

Après avoir procédé à l'élection des membres du bureau, le nouveau comité se décompose comme suit :

Président : Claude BORTOLUZZI

Vice-Présidente : Guylaine CAHN

Secrétaire : Jean marc MARSALA

Secrétaire adjoint : Thierry REIMERINGER

Trésorière : Céline LUKAS

Assesseurs : Etienne GROSS (Animateur)

Maxime CORVISIER (Responsable technique)

Anne LORBER

Gilles RONDIO

Thierry EHRHARDT

Commissaire aux comptes : Denise BERNHARD

Le montant de la cotisation 2026 est fixé à 45 €/adulte et 25 €/étudiant(e).

- Exposition de photographies à la Grange aux Paysages de janvier à mai 2027.
- **Exposition photographique les 18 et 19 octobre 2026 :**

Le Club se réunit chaque 1^{er} et 3^{ème} vendredi du mois au sous-sol de la salle polyvalente, les séances sont précédées d'un « quart d'heure technique » qui permet d'aborder un ou plusieurs sujets pratiques pour lesquels les membres éprouvent un besoin d'info ; de technique, ou de manipulation. Le Club est là pour répondre à ces attentes.

Si vous pratiquez la photographie en tant qu'amateur et que vous souhaitez partager votre expérience, découvrir de nouveaux horizons, apprendre et évoluer, n'hésitez pas à rejoindre une équipe dynamique et conviviale.

Photo Club Oermingen "La photo passion, tout simplement"

Page publique FB : <https://www.facebook.com/PhotoClubOermingen>

Contact : Claude BORTOLUZZI 0611892310



Musique municipale Oermingen

Les membres de la musique municipale d'Oermingen et de l'harmonie municipale de Rohrbach-Lès-Bitche se sont réunis le samedi 22 novembre 2025 à l'auberge du Parc d'Epping pour leur banquet annuel de la Sainte Cécile.

À cette occasion, trois musiciens ont été distingués :



- Monsieur Claude Anthony a reçu la médaille d'argent de la Confédération Musicale de France en reconnaissance de ses 20 années d'activité en tant que chef de musique.
- Monsieur Christian Kayser a été décoré de la médaille d'honneur de la CMF Lorraine pour 25 années de service.
- Madame Huguette Forthoffer s'est vu attribuer la médaille d'honneur de la CMF Lorraine en hommage à ses 45 années de service.

L'assemblée générale ordinaire de la musique municipale d'Oermingen s'est déroulée le samedi 7 mars 2026 dans la salle de répétition de la localité.

Monsieur Claude Anthony, président, a ouvert la séance en remerciant les membres présents ainsi que la délégation de l'harmonie municipale de Rohrbach-Lès-Bitche, représentée par Monsieur et Madame Beckrich et Monsieur et Madame Schum.

Exprimant également sa reconnaissance à Madame Angela Schreiber, musicienne, qui a pris la décision de se retirer de l'association en raison de son âge avancé à la fin de l'année dernière.

Le rapport annuel 2025 a été présenté, mettant en avant la collaboration avec l'harmonie municipale de Rohrbach-Lès-Bitche qui a permis à l'association de participer aux diverses cérémonies commémoratives de la libération en début d'année.



MAÏTÜR 2026

La Musique Municipale d'Oermingen organise son traditionnel

MAÏTÜR

Dimanche 03 mai 2026

avec la participation de

L'Harmonie Municipale de Rohrbach-lès-Bitche

Dès 8h00 du matin

Les musiciens parcourront les rues du village pour vous offrir une **ambiance musicale conviviale et festive** 🎵

👉 **Nous comptons sur votre chaleureux accueil et sur votre soutien moral et financier** 🎵

👉 **Un grand MERCI !** 👉



Le Comité
Imprimé par nos soins

Le bilan évoque également la journée récréative avec la belle prestation au musée de la Guerre de 1870 et de l'annexion à Gravelotte, ainsi que les interventions musicales lors des différentes manifestations organisées tout au long de l'année.

L'association vous donne dès à présent rendez-vous pour son traditionnel tour de mai, le dimanche 03 mai 2026.

Le comité.

QUELQUES FAITS MARQUANTS DE NOTRE COMMUNE

Soirée noctambule Nordic nature Oermingen

Le samedi **8 novembre 2025**, Oermingen a vibré au rythme de la **3ème édition des Soirées Noctambule**. Une fois de plus, habitants et visiteurs se sont retrouvés pour partager un moment chaleureux et festif.

La soirée a été marquée par :

- Des animations musicales qui ont enchanté petits et grands
- Une restauration conviviale et appréciée
- Une ambiance lumineuse et accueillante



Grâce à l'implication des bénévoles, cette édition a rencontré un beau succès et confirme que les Soirées Noctambule sont désormais un rendez-vous incontournable de l'automne à Oermingen.

Un grand merci à toutes celles et ceux qui ont contribué à la réussite de cette belle soirée !

Marché de Noël

Le samedi 29 novembre 2025, Oermingen a accueilli son traditionnel Marché de Noël, devenu au fil des années un véritable rendez-vous incontournable de notre village.

La soirée a été rythmée par :

- La parade du Père Noël, qui a émerveillé petits et grands
- Les nombreux stands de Noël proposant artisanat, décorations et gourmandises
- La prestation musicale de la philharmonie des jeunes de Diemeringen, qui a apporté une touche festive et chaleureuse
- Une restauration conviviale permettant à chacun de se réchauffer et de partager un moment agréable

Grâce à l'investissement des bénévoles, cette édition a une nouvelle fois confirmé le succès populaire de ce bel événement



Fête de Noël de club de l'amitiés



Le mardi 7 décembre, rendez-vous vous avec le club de l'Amitié, pour terminer cette année par un bon repas et un bel après-midi festif.

Merci à toutes les personnes qui ont œuvré pour permettre cette belle journée, le sapin de Noël, la mise d'une très belle table, avec pour chacune et chacun un p'tit souvenir fait par notre adorable Viviane, des petites sculptures en bois, fait par Luc, les gâteaux fait maison.



Merci à tout le groupe du club de l'Amitié une journée de rencontre qui est importante pour toutes et tous.

Concert caritatif



Le 19 décembre, l'association **Laetitia, la Joie de Vivre** a organisé son premier concert de Noël à l'église catholique d'Oermingen, réunissant plus de 300 spectateurs.

Le quatuor vocal A'Capella, accompagné du pianiste Benjamin Klein, a offert un programme éclectique mêlant variété, chants de Noël et louange.

Les voix harmonieuses des chanteurs ont créé un moment d'émotion et de partage.

Cette soirée solidaire fut un véritable succès au profit des enfants hospitalisés.

Fête des aînés

Le dimanche 14 décembre, la commune a eu le plaisir d'organiser le repas de Noël des aînés à la salle polyvalente d'Oermingen.

Autour d'un repas chaleureux, les convives ont partagé sourires, souvenirs et quelques anecdotes savoureuses qui ont ravivé bien des moments de vie.



Mr Le Maire adresse ses remerciements aux membres du Conseil Municipal, à leurs conjointes et conjoints ainsi qu'aux bénévoles, dont l'implication et la bonne humeur ont largement contribué à faire de cette journée un véritable succès, apprécié de toutes et tous.

Les vœux du Maire

Une cérémonie des vœux conviviale et engagée...

Le 9 janvier dernier, la traditionnelle cérémonie des vœux du maire a rassemblé de nombreux habitants, élus, acteurs économiques et associatifs de la commune dans une atmosphère chaleureuse et conviviale.

Ce rendez-vous incontournable de début d'année a permis de revenir sur les temps forts de 2025 tout en esquisant les perspectives et projets pour 2026.

Dans son discours, le maire a tenu à saluer l'engagement quotidien de celles et ceux qui font vivre la commune.

Les lauréats du concours des maisons fleuries 2025 se sont vus remettre un diplôme et un bon d'achat d'une valeur de 50,- € à faire valoir chez la fleuriste du village.

Plusieurs acteurs locaux ont ainsi été mis à l'honneur pour leur dynamisme et leur contribution au tissu économique et social.



Parmi eux, Stéphanie Munsch, du restaurant chez Stéphanie a été distinguée pour la qualité de son accueil et son investissement dans la vie locale, faisant de son établissement un lieu apprécié de tous.

Le monde associatif et sportif a également été valorisé, notamment le club de football local, représenté par Jonathan Schaefer, pour son implication auprès des jeunes et son rôle fédérateur.

Ainsi Dominique Lizzi et Geneviève Bachmann ont été remerciées pour l'organisation du traditionnel marché de Noël au profit d'une association venant en aide à des enfants malades.

Le maire a également souligné la réussite et le développement d'entreprises locales. La société CCH, portée par Hakim Haouamdi, ainsi que la société RIT, dirigée par Michel Fourgon, ont été mises en lumière pour leur contribution à l'économie locale et leur esprit d'innovation.

Au-delà de ces distinctions, cette cérémonie a été l'occasion de rappeler l'importance du vivre-ensemble, de la solidarité et de l'engagement collectif.

Le maire a réaffirmé sa volonté de poursuivre les actions engagées en faveur du développement de la commune, de la qualité de vie des habitants et du soutien aux initiatives locales.

La soirée s'est conclue autour d'un moment de partage, permettant aux participants d'échanger leurs vœux dans une ambiance festive et conviviale.



Repair café :

Un bel après-midi de solidarité et de débrouille !



Cet après-midi du 14 février, notre salle communale a vibré au rythme des tournevis, des aiguilles, des câbles et surtout... des sourires. Près d'une trentaine de personnes sont venues profiter des mains agiles et du savoir-faire des bénévoles du Repair Café d'Alsace Bossue.

Entre petits électroménagers ressuscités, jouets réparés, couture salvatrice et conseils malins, l'ambiance était conviviale, chaleureuse et pleine de belles rencontres.

Un immense merci aux bénévoles de « S'Krumme Elsass » pour leur énergie et leur générosité, et bravo à toutes celles et ceux qui ont choisi de réparer plutôt que jeter.

Oermingen aime ces moments simples, utiles et profondément humains. On remet ça très vite.

Protection du patrimoine :

Une journée au service de notre mémoire collective

Samedi 21 mars, notre centre de secours d'Oermingen a accueilli les sapeurs-pompiers de Sarre-Union, Harskirchen et Keskastel pour une journée de formation dédiée à un enjeu souvent méconnu : la protection du patrimoine en cas d'urgence.

La matinée a été consacrée à une visite de deux sites emblématiques de la commune : la mairie et l'église catholique.

Aux côtés des formateurs, les participants ont pu réaliser un état des lieux précis des documents, archives et objets de valeur à préserver en priorité en cas d'incendie, d'inondation ou de tout autre sinistre.



Registres anciens, archives historiques, objets liturgiques... rien n'a été laissé au hasard.

Ce travail minutieux, mené en partenariat avec la municipalité, permettra de mieux protéger nos trésors locaux pour les générations futures.

L'après-midi, place à la pratique : deux exercices combinés ont permis de mettre en œuvre les connaissances acquises le matin et de tester les procédures d'intervention spécifiques à la sauvegarde du patrimoine.

Nos pompiers veillent sur nos vies... mais aussi sur notre mémoire collective.

Ehrhardt Manuel, Adjoint au Maire.

Une soirée moules-frites a volonté au profit d'une belle cause

Le samedi 21 mars, la salle polyvalente d'Oermingen a vibré au rythme de la solidarité et de la convivialité. L'association Dans les Yeux de Colette organisait sa grande soirée *Moules-Frites à volonté*, un événement gourmand qui a rencontré un succès exceptionnel : plus de 220 personnes ont répondu présent pour soutenir la cause défendue par l'association.

Les convives ont pu déguster de généreuses portions de moules-frites, préparées et servies avec le sourire par une équipe de bénévoles pleinement mobilisés. Et pour celles et ceux qui ne raffolent pas des moules, un menu de substitution jambon-frites avait été prévu, permettant à chacun de profiter pleinement de la soirée.

L'ambiance, déjà chaleureuse, a été sublimée par la présence du groupe Blue Stars, qui a offert aux participants l'occasion de prolonger la fête sur la piste de danse. Entre musique, rires et moments partagés, la soirée a été un véritable succès.

Loto bingo du FCO : une édition complète et conviviale

Le Football Club Oermingen a organisé, le samedi 7 mars 2026, son traditionnel Super Loto Bingo à la salle polyvalente. L'événement a rencontré un succès remarquable, affichant complet plusieurs jours avant la date.

Dès l'ouverture des portes, les participants ont été accueillis dans une ambiance chaleureuse et parfaitement organisée par les bénévoles du club. Tout au long de la soirée, les 22 parties se sont enchaînées dans un climat de concentration et de fair-play : un silence quasi religieux régnait dans la salle, seulement interrompu par les cris joyeux des gagnants lorsqu'un « Bingo ! » retentissait.

Avec plus de 10 000€ de lots mis en jeu, cette édition a une nouvelle fois confirmé l'engouement des habitants pour ce rendez-vous devenu incontournable dans la vie associative du village.

7		35	46		78	84	
14	29		40		74	82	
1	13	39		58	68		
27		41	54		76	83	
12	23		43		66	75	
4	11	31		50		86	
8	16	36	45		67		
9		28	42	59		72	
		21	38		57	62	80

Kermesse des 2 clochers : sous le signe de la convivialité

La Kermesse des 2 Clochers s'est tenue le dimanche 15 mars 2026 à la salle polyvalente d'Oermingen. Comme chaque année, cet événement paroissial a rassemblé de nombreux habitants autour d'un moment chaleureux et fédérateur.



La journée a débuté par un apéritif convivial, suivi d'un repas apprécié de tous. L'après-midi s'est poursuivie dans une ambiance détendue, entre discussions, animations et dégustation de café et de gâteaux.

Grâce à la participation active des habitants et à l'implication des bénévoles, cette édition a une nouvelle fois offert un temps de rencontre simple et authentique, fidèle à l'esprit de la kermesse.

Un conseil municipal renouvelé pour Oermingen

À la suite des élections municipales de mars 2026, le Conseil municipal d'Oermingen a été installé pour la nouvelle mandature, avec l'arrivée de quatre nouveaux conseillers.

Le Conseil a procédé à l'élection de l'exécutif municipal, dénommé la municipalité :

- Maire : M. Simon Schmidt
- 1re Adjointe : Mme Marie-Anne Schmitt
- 2e Adjoint : M. Paul Nusslein
- 3e Adjointe : Mme Katia Wittmann
- 4e Adjoint : M. Manuel Ehrhardt, nouvellement nommé

L'ensemble du Conseil municipal remercie chaleureusement les habitants pour leur confiance. Avec une équipe partiellement renouvelée et motivée, la commune d'Oermingen aborde cette nouvelle mandature avec énergie, proximité et volonté d'agir pour le bien commun.



Une Saint Patrick inoubliable et incontournable à Oermingen

Le 21 mars dernier, la salle polyvalente d'Oermingen a vibré au rythme de la Saint-Patrick. Plus de 250 personnes ont répondu présent pour partager un moment de convivialité, de musique et de fête, confirmant une fois de plus l'enthousiasme et l'esprit de solidarité qui animent notre village.



Dès l'ouverture des portes, l'ambiance était au rendez-vous. Le public a été accueilli par Aurel'Son, qui a offert une première partie chaleureuse et entraînante.

Puis le groupe Les Ga'Coustiques a enflammé la soirée avec un concert festif, mêlant énergie, humour et complicité avec le public. Les rires, les applaudissements et les chants ont rempli la salle jusqu'à la dernière note.

Les participants ont également pu profiter d'une offre gourmande très appréciée, avec les traditionnels burgers-frites et une boisson offerte pour toute réservation. Une formule simple mais efficace, qui a largement contribué à la réussite de cette soirée placée sous le signe du partage.

Portée par l'enthousiasme du public et la chaleur de cette édition, la Saint-Patrick s'impose désormais comme un rendez-vous ancré dans la vie de notre commune, un moment attendu où habitants, familles et amis se retrouvent pour célébrer ensemble dans une atmosphère joyeuse et fédératrice.

4^e édition de l'Oschterputz : la nature avant tout

Le samedi 28 mars 2026 s'est déroulé le 4^eme Oschterputz, une trentaine d'habitants motivés se sont donné rendez-vous pour participer à notre désormais traditionnel nettoyage de printemps.

Malgré une météo digne d'un mois de novembre - neige, pluie et même grêle - rien n'a entamé la détermination des bénévoles.

Armés de gants, de sacs et d'un solide esprit d'équipe, ils ont sillonné chemins, fossés et abords du village pour offrir à notre environnement un grand bol de fraîcheur.



En fin de matinée, la commune a tenu à remercier chaleureusement toutes celles et ceux qui ont bravé les éléments.

Le nettoyage s'est conclu dans la convivialité autour d'un bon barbecue, moment apprécié pour se réchauffer, échanger et célébrer le travail accompli ensemble.

Un immense merci à tous les participants pour leur engagement et leur énergie. Grâce à vous, Oermingen continue de montrer que solidarité et respect de la nature vont de pair.

Les crécelles : une tradition qui perdure à Oermingen

Chaque année, à l'occasion du Vendredi Saint et du Samedi de Pâques, les enfants du village perpétuent une tradition chère à Oermingen : le passage des crécelles dans nos rues.

Lorsque les cloches "partent à Rome", les enfants prennent le relais et parcourent le village en faisant résonner leurs crécelles pour annoncer les heures et maintenir ce rituel séculaire.

Un geste simple, joyeux, mais profondément ancré dans notre patrimoine local.

Cette coutume, transmise de génération en génération, témoigne de l'attachement des familles à nos traditions et de la vitalité de la jeunesse d'Oermingen.

Voir les enfants sillonner les rues, sourire aux lèvres et crécelle à la main, rappelle combien ces moments contribuent à faire vivre l'âme de notre village.

Que cette coutume continue encore longtemps à rythmer nos Pâques et à faire vibrer Oermingen au fil des années.



Don du sang

L'Association Sports Loisirs (ASL) d'Oermingen, en partenariat avec la commune et l'établissement du sang, organise régulièrement des journées de collecte dans notre commune.

Lors de la dernière collecte nous avons enregistré une cinquantaine de donateurs ; un grand merci à eux. Ce chiffre est stable depuis l'année dernière et ne progresse pas.

Nous espérons, lors de la prochaine collecte du mois de juin 2026, pouvoir accueillir quelques donateurs supplémentaires issus de notre commune et d'ailleurs.



Car donner son sang est un acte de solidarité et de citoyenneté.

Conférence : frelons asiatiques



Vendredi 24 avril s'est tenue à la salle polyvalente une conférence consacrée au frelon asiatique, un insecte invasif dont la présence progresse dans notre région et qui représente une menace sérieuse pour les abeilles, la biodiversité et parfois même la sécurité des habitants.

Vous avez été nombreux à assister à cette rencontre, preuve de l'intérêt et de la vigilance de notre population face à ce sujet préoccupant. Au fil de la soirée, les participants ont pu découvrir les dégâts importants que peut provoquer cet insecte, apprendre à le reconnaître, savoir comment réagir en cas de découverte d'un nid et connaître les gestes à adopter pour limiter sa prolifération.

La Commune d'Oermingen adresse un grand merci à M. Raymond Metzger pour la qualité de son intervention, la clarté de ses explications et le temps consacré aux échanges avec le public.

Nous espérons que cette conférence a pu répondre à vos attentes et vous apporter des informations utiles pour mieux protéger notre environnement.

Concert : luttes & fraternités

Le temple Stengel a accueilli le dimanche 26 avril, un concert vibrant animé par les Maîtres chanteurs d'Alsace Bossue, qui ont mêlé avec talent plusieurs styles musicaux. Le public a également été profondément touché par la prestation de



Lucile, 13 ans, qui a ému l'auditoire au violon comme à la guitare. Une soirée riche en émotions, rappelant combien la musique a cette force unique de rapprocher les gens.



STOP AUX POLLUEURS

Dépôts sauvages en forêt. Un fléau » qui doit cesser



Depuis plusieurs mois, la commune constate une augmentation inquiétante des dépôts sauvages en forêt. Gravats, sacs d'ordures, encombrants, déchets de bricolage...

Ce sont autant de nuisances qui détériorent notre environnement, nuisent à la biodiversité, dégradent les chemins forestiers et alourdissent le travail des agents communaux, qui œuvrent pourtant chaque jour pour préserver la qualité de vie de tous.

Il est inacceptable que notre forêt - un espace naturel précieux, lieu de promenade, de respiration et de biodiversité - soit traitée comme une décharge par une minorité de personnes qui ne se soucient ni du cadre de vie, ni du respect des autres, ni de l'avenir de notre patrimoine naturel.

Ce que dit la loi

Les dépôts sauvages sont strictement interdits. Ils relèvent de plusieurs textes, notamment du Code de l'environnement et du Code pénal.

- Définition du déchet (Code de l'environnement – Article L.541-1-1)

Un déchet est « toute substance ou tout objet dont le détenteur se défait ou a l'intention ou l'obligation de se défaire ».

- Abandon de déchets : sanctions (Code pénal – dispositions contraventionnelles)

L'abandon, le dépôt ou le déversement de déchets en dehors des lieux autorisés est puni d'une contravention, dont le montant varie selon les circonstances.



- Sanctions encourues (rappel synthétique)

Selon les situations, les peines peuvent être les suivantes :

Situation	Sanction encourue
Particulier déposant des déchets	68 € d'amende forfaitaire (45 € si paiement immédiat), jusqu'à 450 €
Dépôt sauvage avec un véhicule	Jusqu'à 1 500 € + confiscation possible du véhicule
Professionnel abandonnant des déchets	Jusqu'à 75 000 € d'amende et 2 ans d'emprisonnement

Politique communale : tolérance zéro

- La commune appliquera une tolérance zéro face à ces comportements.
- Toute personne prise en flagrant délit sera automatiquement poursuivie en justice, conformément aux textes en vigueur.
- Une obligation de remise en état du site, à la charge de l'auteur, sera systématiquement engagée. Une amende sera appliquée selon la gravité des faits et la nature du dépôt



Vous êtes témoins ? Agissez !

Si vous voyez des personnes déposer des déchets en forêt ou à proximité, n'ayez aucune crainte à prévenir immédiatement la mairie.

Votre vigilance est essentielle pour protéger notre cadre de vie.

Ehrhardt Manuel, Adjoint au Maire.



Protéger notre forêt, c'est protéger notre avenir.

Ensemble, faisons de notre patrimoine naturel un héritage vivant, propre et préservé pour les générations à venir.

BON A SAVOIR

Dr House immobilier

Vous avez un projet immobilier ? Vous souhaitez vendre ou acheter une maison, un appartement, un terrain ! Référent dans mon secteur, j'accompagne mes clients pour que leurs projets immobiliers se réalisent dans les meilleures conditions.

Je serai votre interlocuteur privilégié tout au long de votre projet, jusqu'à la signature chez le notaire. Vous avez ainsi l'assurance d'être pleinement accompagné pour la vente ou l'achat de votre bien immobilier.

Sentez-vous libre de me contacter ! Alexandre GUIDA, votre conseiller en immobilier.

Alexandre GUIDA
Conseiller immobilier
Tél : 06.99.55.58.61
Facebook: Alexandre GUIDA
a.guida@drhouseimmo.fr
<https://www.nextcard.fr/vcard/pzcowzsu>



Pensez au recensement à 16 ans !

Le recensement citoyen est une étape essentielle pour tous les jeunes Français dès 16 ans.

Il permet :

- L'inscription automatique sur les listes électorales.
- La convocation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).
- L'accès aux concours, examens et au permis de conduire.

Où se faire recenser ?

En mairie d'Oermingen ou directement en ligne sur :

www.service-public.fr

Ce geste simple est **obligatoire** et ouvre la voie à vos démarches citoyennes et administratives.



Association du Souvenir Français

Dans le cadre de la sauvegarde des tombes et d'un devoir patrimonial des « Morts pour la France » qui se trouvent dans les différents cimetières communaux d'Oermingen, la commune a décidé d'adhérer à l'association du Souvenir Français.

Cette association a pour objectif qu'aucune tombe de « Mort pour la France » ne doit disparaître des cimetières communaux, qu'aucuns monuments, aucunes stèles combattantes ne doit être à l'abandon.

A cette effet, cette association créée en 1887, dont les comités entretiennent et rénovent des centaines de tombes en déshérence, fleurissent des milliers de tombes, en particulier dans les carrés communaux mixtes entre le 1^{er} et le 11 novembre, et rénovent des centaines de monuments et des centaines de plaques en partenariat avec les collectivités territoriales.



Dans le cadre de ce partenariat, les écoles du village d'Oermingen ont été associées à cette initiative et la commune s'est porté acquéreur d'un drapeau du Souvenir Français.

Il a été remis aux écoles lors de la cérémonie de commémoration du 8 mai 2025 au monument aux morts place du M. Leclerc, afin qu'ils puissent participer dans le futur, par l'intermédiaire d'une ou d'un élève désigné comme porte drapeau, aux différentes cérémonies de commémorations nationales qui ont lieu dans la commune.

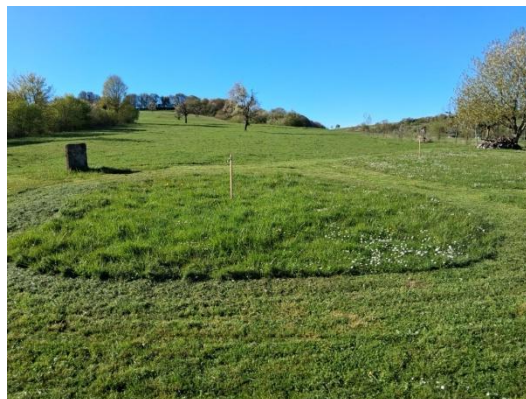
D'autres actions auront lieu prochainement dans la commune avec la participation du Souvenir Français et des écoles.

Paul Nüsslein, adjoint au maire.

Fauchage raisonné

La commune d'Oermingen a engagé depuis deux ans une politique de fauchage tardif (ou raisonné), qui consiste à ne pas tondre systématiquement certaines zones du ban communal afin de préserver la biodiversité.

Le but est de respecter le rythme de la nature, en ne coupant la végétation qu'à la fin de son cycle de reproduction (germination, croissance, floraison, fructification). Il a été mis en place dans certaines zones de la commune, signalées par un panneau



Le fauchage tardif offre plusieurs avantages :

- Le couvert végétal a le temps de se développer, ce qui favorise la pollinisation et offre nourriture et refuge à la faune locale.
- Les végétaux ont le temps de donner des graines et pourront ainsi repousser l'année suivante.
- La fauche tardive facilite l'implantation de plantes fragiles.
- Le fauchage tardif favorise également la nidification des oiseaux.
- Il donne lieu à des îlots de fraîcheur.
- Sur une note plus pragmatique, il permet de protéger la biodiversité tout en réduisant les dépenses d'entretien.



Si vous remarquez donc un espace d'herbes hautes, n'hésitez pas à prendre contact avec la mairie pour savoir s'il fait partie du plan de gestion différenciée !

Paul Nüsslein, Adjoint au maire.

Vente de bois en stère aux particuliers



Information aux particuliers qui ont commandé du bois en stère et qui se sont inscrits à la mairie.

Les livraisons de bois se feront probablement dans la deuxième quinzaine de mai



Important : A l'avenir, concernant les commandes de stères de bois pour l'année 2027, la commune ne prendra plus en charge les inscriptions en mairie. Nous vous invitons à contacter par vous-même une société de vente de bois et passer la commande en directe chez ce fournisseur.

Ensemble, gardons nos rues accueillantes



Les chiens font partie de notre quotidien, et leurs promenades sont autant de moments de joie partagée. Pour que ces instants restent agréables pour tous, quelques gestes simples suffisent.

Tenir son chien en laisse dans les lieux publics est une obligation légale (arrêté ministériel du 7 octobre 2016), mais c'est aussi une marque de respect envers les autres promeneurs, les enfants, les cyclistes... et même les autres chiens. Cela évite les frayeurs, les courses imprévues, et garantit la sécurité de chacun.

Et parce que les crottes de chien ne font pas partie du décor souhaité, **le Code pénal (article R632-1) et le Code de l'environnement (article R541-76)** considèrent les déjections comme des déchets. Leur ramassage est donc obligatoire. Ne pas le faire expose à une amende, qui peut atteindre **450 €**.

Pour vous faciliter la tâche, **la commune a installé des poubelles avec des sachets adaptés** à plusieurs endroits du village. Ils sont là pour vous, pour nous, pour que nos rues restent propres et accueillantes. Merci à tous les maîtres attentionnés qui, chaque jour, montrent l'exemple. Ensemble, faisons de nos balades un plaisir partagé, sans mauvaise surprise sous les semelles !

Ehrhardt Manuel, Adjoint au maire.

ZIEWELFESCHT 1^{ER} ET 2 AOUT 2026

Un exceptionnel programme musical :



Markus WOLFAHRT
(Anciennement : Klostertaler)



GRAZIANO

**MA BONNE
ETOILE**



CALENDRIER DES FETES ET DES MANIFESTATIONS 2026

DATES	MANIFESTATIONS	ASSOCIATIONS	LIEU
Samedi 2 mai	Soirée asperges	FCO	Salle polyvalente
Dimanche 3 mai	Tour de mai	Musique Municipale	Rues du village
Vendredi 8 mai	Armistice	Commune	Place Mar Leclerc
Sam 30 et Dim 31 mai	Soirée pizzas-flammes	Amicale Sapeurs	Caserne pompiers
Vendredi 05 juin	Fête des écoles	Ecoles	Complexe scolaire
Dimanche 07 juin	Expo de voitures	Laetitia la joie de vivre	Parking de la gare
Jeudi 11 juin	Don du sang	ASL	Salle polyvalente
Samedi 13 juin	Marche populaire	Amicale Sapeurs	Herbitzheim
Dimanche 28 juin	Foot pour tous	FCO	Stade du Hohberg
Samedi 04 juillet	6 H de VTT	Laetitia la joie de vivre	Stade du Hohberg
Sam 1 ^{er} et Dim 2 août	32 ^{ème} Ziewelfescht	IAO	Groupe scolaire
Dimanche 9 août	Challenge du maire	FCO	Stade du Hohberg
Jeudi 20 août	Don du sang	ASL	Salle polyvalente
Samedi 29 août	Soirée pizzas-flammes	Amicale Sapeurs	Caserne pompiers
Dimanche 30 août	Marche vétérans	Vétérans des FCO	Salle polyvalente
Dimanche 13 septembre	Marché aux puces	Les Yeux de Colette	Rue du stade
Dimanche 20 septembre	Brocante de pêche	L'Univers du plomb	Salle polyvalente
Dimanche 27 septembre	Exposition de fruits	Arboricole	Salle polyvalente
Dim 18 et lundi 19 octobre	Exposition de photos	Photo-club	Salle polyvalente
Dimanche 18 octobre	Kirb Fête du village	Forains	Place Mar Leclerc
Dimanche 25 octobre	Journée des Thérapeutes	Espace Eichel	Salle polyvalente
Jeudi 29 octobre	Don du sang	ASL	Salle polyvalente
Samedi 31 octobre	Noctambules	Nordic Natur	Salle polyvalente
Samedi 7 novembre	Soirée moules-frites	FCO	Salle polyvalente
Samedi 21 novembre	Soirée Ste Cécile	Musique Municipale	Salle polyvalente
Samedi 28 novembre	Marché de Noël	Animatrices KT	Rue de la mairie
Samedi 5 décembre	Soirée Ste Barbe	Amicale sapeurs	Herbitzheim
Dimanche 6 décembre	Repas de Noël	Club de l'Amitié	Salle polyvalente
Dimanche 13 décembre	Fête des Aînés	Commune	Salle polyvalente



INFOS PRATIQUES

Horaires d'ouverture de :

MAIRIE ET POSTE COMMUNALE		
Jour	Matin	Après-Midi
Lundi	10 h 00 à 12 h 00	16 h 00 à 17 h 30
Mardi	10 h 00 à 12 h 00	16 h 00 à 17 h 30
Mercredi	Fermeture Hebdomadaire	Fermeture Hebdomadaire
Jeudi	10 h 00 à 12 h 00	16 h 00 à 17 h 30
Vendredi	10 h 00 à 12 h 00	16 h 00 à 17 h 30
Samedi	10 h 00 à 12 h 00	Fermé

Permanence Maire et Adjoint :

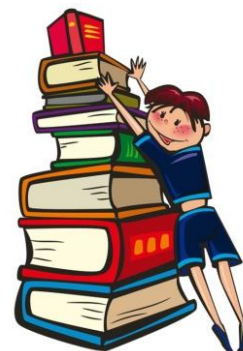
Mardi de 19h30 à 21h30
Samedi matin sur rendez-vous (Maire)

Contact :

mairie.oermingen@orange.fr

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Lundi de 17 h 00 à 18 h 30
Vendredi de 17 h 00 à 18 h 30



Déchèterie Intercommunale (Horaire d'Eté jusqu'au 31/10/2026)		
Jour	Matin	Après-Midi
Lundi	Fermé	13 h 00 à 17 h 45
Mardi	Fermé	Fermé
Mercredi	7 h 30 à 8 h 30 (professionnels) / 8 h 30 à 11 h 45 (particuliers)	13 h 00 à 16 h 45
Jeudi	Fermé	13 h 00 à 17 h 45
Vendredi	7 h 30 à 8 h 30 (professionnels) / 8 h 30 à 12 h 45 (particuliers)	Fermé
Samedi	8 h 00 à 11 h 45	13 h 00 à 16 h 45
Dimanche	Fermé	Fermé

Et toujours plus d'info sur le site internet de la Commune

www.oermingen.fr

L'Application : PanneauPocket

Disponible sur PC/ IOS et Android

Notre Page Facebook

<https://www.facebook.com/groups/Oermingen>